

1. Services de soutien auprès des familles

Le programme offre du soutien aux parents quand on a diagnostiqué que leur enfant est atteint de cécité ou a une basse vision. Ces services sont fournis par des intervenantes et intervenants en soutien familial, qui sont des travailleuses sociales et travailleurs sociaux ayant un niveau de deuxième cycle universitaire et une formation spéciale en répercussions des déficiences visuelles sur le développement des enfants.

Ces personnes aideront les familles à comprendre la situation et à faire face aux conséquences du diagnostic; elles les aideront aussi à prendre des décisions éclairées au sujet des services de soutien.

2. Services d'intervention

Pour un enfant qui a une déficience visuelle, le toucher, l'ouïe et l'utilisation de la vision qui lui reste ou vision résiduelle sont d'une importance capitale pour l'apprentissage et le développement. Le soutien offert par des intervenants professionnels formés et expérimentés en matière de déficience visuelle est essentiel pour aider l'enfant à développer ces sens de son mieux.

La prestation des services d'intervention est assurée par des conseillères et conseillers qui ont une formation spéciale en matière de cécité et de basse vision dans la petite enfance. Ces personnes se rendent au domicile de la famille et enseignent aux parents comment favoriser le développement de leur enfant dans les domaines suivants :

- mouvement intentionnel (orientation et mobilité);
- développement de la motricité (p. ex. rouler, essayer de prendre des objets, ramper, marcher et utiliser les mains pour manipuler et examiner les objets sous tous leurs aspects);
- habiletés de la vie quotidienne (p. ex. manger, s'habiller, hygiène et élimination);
- élaboration de concepts (p. ex. identification d'objets, de leurs fonctions et de leurs caractéristiques);
- développement social et affectif;
- développement du langage et de la communication;
- façon de tirer le maximum de la vision résiduelle;
- façon d'utiliser tous les sens pour favoriser leur développement.

Programmes régionaux d'intervention précoce auprès des enfants aveugles ou ayant une basse vision

Veuillez visiter le site Web suivant pour trouver les fournisseurs de services dans votre région :

www.ontario.ca/visiondesenfants

Pour les commandes par téléphone :
1 800 668-9938
ATS : 1 800 268-7095

Ou visiter
www.serviceontario.ca/publications
Publication n° 019644

Pour en savoir davantage, rendez-vous sur
www.ontario.ca/enfants

Nov/2014 © Imprimeur de la Reine pour l'Ontario

Programme d'intervention précoce auprès des enfants aveugles ou ayant une basse vision



Services aux enfants aveugles ou ayant une basse vision

Programme d'intervention précoce auprès des enfants aveugles ou ayant une basse vision

Le Programme ontarien d'intervention précoce auprès des enfants aveugles ou ayant une basse vision est conçu pour donner le meilleur départ possible dans la vie aux enfants nés aveugles ou ayant une basse vision. La province finance des services spécialisés axés sur la famille qui sont offerts aux enfants de la naissance à leur entrée en première année.

Le programme offre sensibilisation et soutien aux parents afin qu'ils puissent favoriser le développement sain de leurs enfants. Les parents apprennent à aider leurs enfants à perfectionner les habiletés dont ils ont besoin pour les activités de la vie quotidienne chez eux, ainsi qu'en milieu d'apprentissage dans la petite enfance et de garde d'enfants.

Sans soutien particulier dès le jeune âge, un enfant aveugle ou qui a une basse vision peut éprouver de la difficulté à apprendre à parler, à explorer son environnement et à se faire des amis quand il commence l'école. Un tel enfant est très vulnérable aux difficultés dans tous les domaines du développement et notamment :

- communication et langage
- motricités fine et globale
- compréhension et processus de pensée
- aptitudes sociales
- développement affectif
- autoassistance

Grâce à une bonne intervention de professionnels qualifiés, les parents peuvent apprendre comment favoriser le sain développement de leurs enfants et les aider à apprendre les habiletés dont ils auront besoin pour leur réussite scolaire.

Services des programmes

Quand on diagnostique que des enfants sont atteints de cécité ou ont une basse vision, les personnes suivantes peuvent les adresser au Programme local d'intervention précoce auprès des enfants aveugles ou ayant une basse vision : médecin, ophtalmologiste, optométriste, père ou mère ou bien personne responsable de ces enfants. Vérifiez au dos de la présente brochure pour trouver le programme le plus proche de chez vous.

Le Programme d'intervention précoce auprès des enfants aveugles ou ayant une basse vision offre trois types de services :

1. Services de soutien auprès des familles
2. Services d'intervention
3. Services de consultation

Services des programmes (suite)

3. Services de consultation

Quand votre enfant entre en garderie ou en centre d'apprentissage pour la petite enfance, le personnel du Programme d'intervention précoce auprès des enfants aveugles ou ayant une basse vision aidera les éducateurs de la petite enfance de ce centre à apprendre comment intervenir au mieux auprès de votre enfant et comment lui donner le meilleur enseignement.

Étapes clés du développement

Ces étapes clés du développement sont l'indice de certains événements déterminants qui jalonnent le développement de la vision dans la petite enfance et les progrès des jeunes enfants à mesure qu'ils grandissent. Guettez tout indice qui révèle que votre bébé ne franchit pas ces étapes et parlez-en immédiatement à votre médecin si vous avez des inquiétudes.

Si la vision de votre enfant vous inquiète, n'attendez pas. Plus tôt l'on identifie le problème et plus tôt votre enfant pourra avoir l'aide dont il a besoin pour avoir la meilleure possibilité de se développer sainement.



Étapes clés du développement

À six semaines, il :

- regarde ce qui l'entoure quand il est réveillé;
- regarde un bref instant les lumières ou les objets brillants;
- cligne des yeux en réaction à la lumière;
- a les yeux et la tête qui bougent ensemble.

À trois mois :

- ses yeux vont d'un objet à l'autre;
- ses yeux suivent un objet ou une personne en mouvement;
- il regarde fixement le visage de la personne qui s'occupe de lui;
- il commence à regarder ses mains et sa nourriture.

À six mois :

- ses yeux bougent pour examiner ce qui l'entoure;
- ses yeux bougent pour rechercher une source de sons;
- il frappe ou essaye d'attraper des objets;
- il regarde des objets plus lointains;
- il sourit et rit quand il voit que vous souriez et riez.

À douze mois :

- ses yeux se tournent vers l'intérieur à mesure que les objets se rapprochent de son nez;
- il observe les activités qui l'entourent pendant plus longtemps;
- il cherche un jouet qui est tombé;
- il inspecte visuellement les objets et les gens;
- il rampe vers son jouet favori.

À deux ans, il :

- se guide à l'aide de sa vision pour essayer de prendre et saisir des objets;
- regarde des images simples dans un livre;
- montre du doigt des objets ou des gens;
- cherche des images dans les livres et les montre du doigt;
- regarde où il va quand il marche et monte des escaliers.

À mesure que leur vision se développe, les bébés aiment faire ce qui suit :

À six semaines :

- vous regarder quand vous les serrez contre vous;
- regarder des jouets aux couleurs vives;
- regarder des objets réfléchissants (comme des miroirs);
- regarder des mobiles qui ont des formes simples en noir et blanc;
- regarder des choses qui bougent.

À trois mois :

- examiner votre visage;
- regarder des jouets qui se déplacent d'un côté pour venir devant eux;
- regarder et essayer de prendre des objets qui pendent en travers de leur berceau;
- regarder des objets aux couleurs vives et aux dessins intéressants;
- utiliser une veilleuse dans leur chambre.

À six mois :

- regarder leur reflet dans un miroir;
- regarder à tour de rôle deux objets favoris;
- voir leur univers à partir de positions différentes (p. ex. chaise haute, plancher, autre meuble);
- regarder des jouets qui ont des dessins compliqués et des jouets qui bougent (p. ex. un « diable à ressort »);
- jouer à « coucou »!

À douze mois :

- mettre des jouets dans des contenants et les en enlever (et aussi les mettre dans la bouche);
- jouer avec des objets similaires de tailles différentes (p. ex. anneaux gigognes, tasses emboîtables, blocs);
- regarder des livres plastifiés avec des pages en carton épais et des illustrations simples en couleur;
- pousser ou tourner des boutons pour faire démarrer des jouets;
- regarder des activités extérieures par la fenêtre.

À deux ans :

- lire des livres avec des images de scènes et d'objets simples;
- regarder des photographies d'animaux et de membres de la famille;
- jouer à des casse-tête simples;
- utiliser des blocs pour jouer avec et bâtir des tours;
- sortir de la maison pour aller au magasin, au parc, à la bibliothèque pour regarder les gens et les activités.

Vous devriez continuer de surveiller le développement de votre enfant

Il est important de surveiller le développement visuel de votre enfant, puisque l'identification précoce d'un problème peut parfois éliminer ou diminuer le risque de complications de longue durée. Si vous remarquez que votre enfant a l'un des symptômes suivants, parlez-en immédiatement à votre médecin :

- paupières enflées ou qui ont des croûtes;
- bosses, plaies ou orgelets sur ou autour des paupières;
- paupières tombantes;
- votre enfant ne pratique pas de contact visuel avec vous à trois mois;
- il n'examine pas un objet ou ne le suit pas des yeux à l'âge de trois mois;
- l'intérieur de ses pupilles a un aspect flou ou blanchâtre;
- fréquemment ses yeux « s'agitent », « dérivent » ou « bougent par saccades »;
- ses yeux sont mal alignés (un œil tourne ou les yeux se croisent);
- absence de coordination dans le mouvement des yeux;
- un œil dérive quand l'enfant regarde des objets;
- l'enfant tourne ou incline la tête quand il regarde des objets;
- il louche, ferme un œil ou se couvre un œil quand il regarde des objets;
- il larmoie de façon excessive quand il ne pleure pas;
- il cligne des yeux ou louche de façon excessive;
- il se frotte ou se touche les yeux de façon excessive;
- il évite les lumières vives ou y est sensible.